Envoyé en préfecture le 04/08/2021
Reçu en préfecture le 04/08/2021
ID : 040-214003139-20210803-2021_E2-DE

DÉPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 28 juillet 2021

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 3 août 2021
--- o0o ---

L'an deux mille vingt-et-un, le trois août, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAFOURCADE, GOSSELIN, Mmes COURROS, ZELLER (a procuration pour Mme REBECHE), M. DARRIBEYROS (a procuration pour M. BRUEY), Mme THIEBLIN (a procuration pour Mme LAPORTE), MM. DAUBA, DELAS, MAULNY, FAUVEL, Mmes PARTOUCHE-SEBBAN, HERDUAL (a procuration pour Mme GARBAY), DEGOS (a procuration pour M. DUBOS), GARRIDO (a procuration pour M. LAMOTHE).

Etaient excusés : Mme REBECHE (a donné procuration à Mme ZELLER), M. BRUEY (a donné procuration à M. DARRIBEYROS), Mmes CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), LAPORTE (a donné procuration à Mme THIEBLIN), GARBAY (a donné procuration à Mme HERDUAL), GORGES-LANDES, MM. LAMOTHE (a donné procuration à Mme GARRIDO), DUBOS (a donné procuration à Mme DEGOS).

Un scrutin a eu lieu, M. DARRIBEYROS a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance E
Délibération n°2

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Commune de TARTAS – Tableau des effectifs – Création de deux postes sur un dispositif « PEC » (parcours emploi compétence)

M. le Maire présente le projet :

Un agent du service EASA, sur des missions polyvalentes (entretien, restauration, périscolaires) a souhaité mettre un terme à son contrat, suite à l'obtention d'un poste dans le privé.

Un agent du service animation a souhaité quitter les services municipaux, pour un rapprochement familial hors région et un nouveau parcours professionnel.

Aussi, il est proposé à notre assemblée de procéder au recrutement de deux nouveaux agents sur des dispositifs « PEC », et d'autoriser M. le Maire à signer tous documents. Les temps de travail seront à temps plein, permettant ainsi au service EASA de répondre aux différents besoins du service (nettoyage entretien des locaux, fonctionnement de l'ALSH / Espace ados, Activités périscolaires, ...).

Après en avoir délibéré

Ouï l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.

Envoyé en préfecture le 04/08/2021
Reçu en préfecture le 04/08/2021
ID : 040-214003139-20210803-2021_E2-DE

A l'unanimité

DONNE un avis favorable au recrutement de deux nouveaux agents sur des dispositifs « PEC ».

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

VILLE DE TARTAS
LANDES - 40400

Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.
La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.